



COMMUNE DE VILLERVILLE

Villerville, le 1^{er} mai 2020

Chères Villervillaises, chers Villervillais

Vous avez été nombreux à prendre connaissance des mesures transitoires de déconfinement proposées par Monsieur Le Premier Ministre et votées par l'Assemblée Nationale.

A partir du 11 mai, ces mesures nous permettront de vivre à nouveau "presque normalement".

Nous devons impérativement **continuer à prendre le maximum de précautions** afin d'éviter tout relâchement dans l'observation des gestes barrières, essentielle pour que le virus puisse être éradiqué.

Ce déconfinement va permettre à de nombreuses personnes de pouvoir quitter notamment leurs appartements. MAIS, toutefois, les possibilités géographiques sont rigoureusement arrêtées à 100 kilomètres maximum.

Au-delà, les autorisations écrites ou sur votre téléphone **resteront nécessaires** et uniquement pour des raisons extrêmement précises notamment professionnelles et familiales impérieuses.

Notre village est endeuillé car Raymond, l'ami de Marie-Thérèse BURGOT, Présidente des Jeudis d'Antan et habitant le bourg voisin de Cricqueboeuf nous a quittés il y a quelques jours des suites du coronavirus au CHU de Caen où il était hospitalisé.

Nos plus sincères condoléances accompagnent Marie-Thérèse ainsi que tout notre soutien en un moment particulièrement douloureux.

La gentillesse, la disponibilité et tout ce qu'il a pu donner comme services au club de nos Aînés manqueront cruellement.

Sans aucune information de l'Agence Régionale de Santé, nous avons toutefois appris au cours de nos appels téléphoniques auprès des plus de 70 ans que certains présentaient les symptômes du virus. Nous n'avons eu connaissance d'aucune hospitalisation.

Nous transmettons nos souhaits de prompt rétablissement à celles et ceux impactés par ce virus et restons à leur entière disposition en cas de besoin.

Pour vous aider dans cette lutte contre ce virus, la commune de Villerville a commandé 1.000 masques auprès de l'Amicale des Maires du Calvados (200 ont été reçus) – 2.000 masques sur la dotation proposée par la Région Normandie et 1.000 masques en tissu répondant aux normes en vigueur (3 épaisseurs - 1 filtre - et lavables à 60°) auprès d'une société locale à Annebault.

Le complément de ces commandes est en cours sans aucune date précise mais nous espérons les avoir avant le déconfinement pour une **distribution gratuite pour tous**.

Nous procéderons à cette **distribution en mairie salle des Mariages** en observant bien entendu toutes les règles de sécurité.

Dans ce but, nous vous invitons à vous inscrire en téléphonant **à partir du 5 mai au numéro dédié de votre mairie, le 06 34 37 53 43 de 8.30 h à 12.30 h et de 14 h à 18 h.**

Les modalités précises vous seront communiquées lors de votre inscription. Il vous sera demandé de présenter votre pièce d'identité ainsi que celle des membres de votre foyer et un justificatif de votre domicile. Nous pourrions livrer nos plus Anciens chez eux à leur demande et en observant, là aussi, les règles de sécurité.

Le marché de Villerville continuera de se tenir les mardi et samedi sur la place du lavoir : nous vous demandons de respecter les mesures de distanciation physique dont vous avez pris l'habitude, et insisterons auprès des commerçants pour qu'ils portent un masque, se lavent les mains entre chaque client et mettent à votre disposition du gel désinfectant.

Grâce à l'informatique et les visio conférences, plusieurs dossiers ont été évoqués notamment au sein de la **Communauté de communes** :

- La **déchèterie** de Villerville sera ouverte dès le 4 mai aux professionnels en semaine sur rdv entre 14h00 et 17h00 en appelant le 06285666. Les horaires d'ouverture au public à partir du 11 mai vous seront communiqués lors de la distribution des masques.
- le point de **tri sélectif** par apport volontaire situé face à la mairie et devenu moins efficient sera remplacé par de nouvelles bornes.
- la commission d'urbanisme intercommunale a émis un **avis favorable** pour l'instruction du dossier de confortement de la falaise de Villerville auprès de l'**Autorité Environnementale** (structure indépendante) et sera présenté au prochain Conseil communautaire du 15 mai.
- de même, pour le dossier de la falaise, la **nouvelle clef de répartition des participations** sera proposée pour le versement d'1 million d'€ par la Communauté de communes et 1 million d'€ par le Département du Calvados ce qui au total ne change rien sur la globalité des financements.

L'Éducation nationale a prévu la rentrée scolaire des seules Grandes sections le 12 mai.

Sur les 4 élèves concernés à **l'école de Villerville** et sa classe de maternelle, 2 resteront à la maison sur la base du volontariat et 2 (de la même famille) rejoindront l'école Delamare d'Hennequeville car les parents habitent depuis peu à Touques. Donc, pas d'ouverture à Villerville le 12 mai. Un nouveau point sera fait avec Trouville-sur-Mer pour le 25 mai, date de rentrée des Petites et Moyennes sections de maternelle.

La commune a adressé à chacun de ses locataires (habitations, garages, locaux et commerces) un pli pour leur indiquer la **suspension du paiement de leur loyer** de mars et avril. Il en sera de même pour l'échéance de mai.

Une bonne nouvelle dans ce contexte difficile : suite à l'incendie dû à une friteuse, les travaux de charpente et de couverture du restaurant **Le Bistrot Fleuri** débuteront lundi 4 mai. De quoi redonner un peu de baume au cœur à Christelle et Ben.

Vous trouverez sur **le flyer ci-joint** un rappel des numéros d'urgence et des conseils et recommandations à suivre en cas de soupçons d'infection ou, plus grave, d'apparition de problèmes respiratoires.

Nous sommes à vos côtés dans cette épreuve, et chacun a compris que nous vaincrons cette épidémie en restant vigilants et solidaires, notamment autour de nous et des plus fragiles, des plus âgés, des plus vulnérables qui ne peuvent compter que sur nous tous.

Nous vous prions de croire, chères Villervillaises, chers Villervillais en notre soutien.

Le Maire, Michel Marescot et vos élus municipaux.